DEPARTEMENT DU VAR



MAIRIE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : « ENFANCE» 120, rue FERRIN

Tél: 04.94.07.81.80

enfance@mairie-six-fours.fr N/Ref: SB/MCA/1158 Affaire suivie par: Sylvie Basso

OBJET : Offre d'emploi

Six-Fours-les-Plages, le 4 juin 2024

APPEL A CANDIDATURE POUR UN

POSTE D'ASSISTANTE MATERNELLE

AGREEE EN CRECHE FAMILIALE MUNICIPALE

POSTE A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Assistante maternelle disposant d'un agrément de la PMI
Travail à domicile
CDD renouvelable.

1/ Les missions principales

Placée sous l'autorité et l'encadrement de la directrice et de l'éducatrice de jeunes enfants :

- Vous accueillez les enfants de 3 mois à 4 ans à votre domicile.
- Vous accompagnez le jeune enfant dans ses besoins quotidiens (séparation, change, jeux, sieste, activités ...) et assurez les soins essentiels (hygiène, repas...) tout en respectant le rythme de chaque enfant.
- · Vous proposez un programme d'activités ludiques et éducatives et des sorties adaptées à l'enfant.
- Vous participez avec les enfants aux activités collectives organisées dans les locaux du pôle enfance ou dans d'autres lieux de la commune.
- Vous vous conformez au projet d'établissement, au règlement de fonctionnement et au projet pédagogique de la structure.
- Vous entretenez des rapports professionnels et des relations de confiance avec les parents.

2/ Obligations particulières liées au poste :

- · Travail à son domicile
- · Résider sur Six-Fours ou en toute proximité (à étudier)
- Déplacements aux activités nécessitant un véhicule personnel

3/ Le lieu: au domicile de l'assistante maternelle

Service Gestionnaire: Crèche Familiale Municipale

120, rue Ferrin

83 140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

4/ Le salaire :

- Prestation horaire de garde 0,281 x taux du SMIC. Versée par jour et par enfant calculée sur 10 heures de garde. Versée que l'enfant soit présent ou absent.
- Indemnités de nourriture et d'entretien versées par jour et par enfant présent.
- 10% au titre des congés payés.

DELAIS POUR POSTULER:

- Avant le.7 juillet 2024
- Poste à pourvoir dans les meilleurs délai
- Les candidatures manuscrites + CV détaillé + pièce d'identité + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

Monsieur Le Maire de Six-Fours-les-Plages Député-Honoraire DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES Place Jean Jaurès BP 97 83183 SIX FOURS LES PLAGES CEDEX Mail : drh6fours.fr

> Pour le Député-Honoraire Maire de Six-Fours-les-Plages Vice-Président de la Métropole T.P.M. Et par délégation, Le Directeur Général des Services

Marie-Pierre SERALTA.